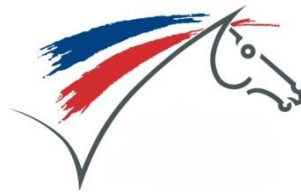




Fédération Française d'Équitation



MODALITES DE SELECTION
Championnat du Monde des 8 ans
VIC (ESP)
25-27 septembre 2020



Modalités de sélection

Les modalités de sélections pour les cavaliers de l'Equipe de France sont composées de critères de qualifications définis par la Fédération Equestre Internationale ainsi que des critères mis en place par la Fédération Française d'Equitation.

La qualification d'un cheval et/ou d'un cavalier n'entraîne pas automatiquement la sélection du couple sur un CEI.

Cette sélection reste soumise à la validation de la Direction Technique Nationale.

1) Critères de qualification FEI

Le cheval et le cavalier doivent être qualifiés en couple sur une épreuve internationale (CEI1* ou CEI2*).

2) Critères de qualification FFE

a- Cavaliers :

Etre qualifié en CEI2* ou Amateur Elite sur une journée dans les 24 mois.

b- Chevaux :

Etre qualifié en CEI2* ou Amateur Elite sur une journée.

La Direction Technique Nationale peut sélectionner un couple n'ayant pas satisfaits aux critères de qualifications FFE.